

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 28 septembre 2017

DCM N° 17-09-28-20

Objet : Subvention à diverses associations dans le domaine de la mémoire.

Rapporteur: M. PLANCHETTE

Dans le cadre de sa politique de soutien au tissu associatif culturel local, la Ville de Metz souhaite apporter des moyens à des organismes dynamiques dans des domaines divers et variés tels que l'histoire. Leurs actions contribuent en effet à animer le territoire, à favoriser l'engagement et le bénévolat tout en soutenant un effort de mémoire transgénérationnelle.

Il est donc proposé de verser des subventions pour l'achat de drapeaux, pour un montant de 280 € à chacune des deux associations suivantes :

- Comité de Metz-Devant-Les-Ponts du Souvenir Français
- Association de l'Encouragement du Dévouement et du Bénévolat de Lorraine

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

CONSIDERANT la demande de subvention du Comité de Metz-Devant-les-Ponts du Souvenir Français,

CONSIDERANT la demande de subvention de l'Association de l'Encouragement du Dévouement et du Bénévolat de Lorraine,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

D'ATTRIBUER des subventions pour un montant global de 560 € aux associations suivantes pour l'achat de drapeaux :

- Le Comité de Metz-Devant-Les-Ponts du Souvenir Français : 280 €,
- L'Association de l'Encouragement du Dévouement et du Bénévolat de Lorraine : 280 €.

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet des subventions, de leurs conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

Le Conseiller Délégué,

Daniel PLANCHETTE

Service à l'origine de la DCM : Pôle Culture
Commissions : Commission des Affaires Culturelles
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.
Membres assistant à la séance : 30 Absents : 25 Dont excusés : 13

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ